



ISSN 1961-9359

ISSN en ligne 2260-6513

La grammaire française dans quelques manuels de Français Langue Étrangère: quelle approche du « discours rapporté »?

Leyre Ruiz de Zarobe

Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea
leire.ruizdezarobe@ehu.eus

Reçu le 15-03-2016 / Évalué le 05-05-2016 / Accepté le 20-07-2016

Résumé

Le Discours Rapporté est un point de la grammaire du français à acquérir de la part des apprenants de français langue étrangère. Ce point de grammaire a fait l'objet d'étude de recherches linguistiques ces dernières décennies à partir desquelles s'est renouvelé son analyse et son traitement. Mais cela s'est-il reflété dans son enseignement dans le champ du français langue étrangère? L'objet de notre étude est d'examiner l'approche du discours rapporté dans quelques manuels de français langue étrangère employés dans le contexte académique espagnol. Nous proposons aussi une approche pédagogique du discours rapporté, à notre avis, plus ajustée à sa réalité linguistique et plus compréhensible pour acquérir cet aspect de la grammaire du français complexe pour les apprenants.

Mots-clés: discours rapporté, manuels de Français Langue Étrangère, approche pédagogique

La gramática francesa en algunos manuales de francés lengua extranjera: ¿qué enfoque del «discurso referido»?

Resumen

El Discurso Referido constituye un tema de la gramática del francés que el estudiante de Francés Lengua Extranjera ha de adquirir. Este aspecto de la gramática ha sido objeto de estudio de investigaciones lingüísticas de las últimas décadas a partir de las cuales se ha renovado su análisis y tratamiento. ¿Pero esto se ha reflejado en su enseñanza en el campo del Francés Lengua Extranjera? El objeto de nuestro estudio es examinar el enfoque del discurso referido en algunos manuales de Francés Lengua Extranjera empleados en el contexto académico español. Proponemos asimismo un enfoque pedagógico del discurso referido, en nuestra opinión, más ajustado a su realidad lingüística y más comprensible para adquirir este aspecto de la gramática del francés complejo para los estudiantes.

Palabras clave: discurso referido, manuales de Francés Lengua Extranjera, enfoque pedagógico

French Grammar in some textbooks of French as a Foreign Language: which pedagogical approach of “reported speech”?

Abstract

Reported speech is an aspect of French grammar to be acquired by learners of French as a Foreign Language. This grammatical aspect has been researched by linguistic studies in the past few decades and there has been a renewal in its analysis and treatment. But has this been reflected in its teaching in French as a Foreign Language? Our paper studies the pedagogical approach of reported speech presented in some textbooks of French as a Foreign Language used in Spanish academic contexts. The aim here is to analyse the treatment of reported speech in those textbooks and to propose a pedagogical approach which, in our opinion, would be more adequate to its linguistic nature and more effective for learners.

Keywords: reported speech, textbooks of French as a Foreign Language, pedagogical approach

Introduction¹

Le discours rapporté (DR) renvoie à ces formes linguistiques qui marquent le discours d'autrui. Plus précisément, le discours rapporté *recouvre les formes linguistiques permettant de rapporter ou de représenter, sous une forme directe ou indirecte, le discours d'autrui (il a dit que) ou son propre discours (j'ai dit que)* (Rosier, 2008: 3). Ce phénomène linguistique consiste à reproduire ou citer des paroles dites, mais aussi à reformuler, interpréter ou réaliser des versions d'autres discours et suppose donc un entremêlement de situations de communication différentes, où un ou plusieurs discours antérieurs se greffent dans le discours du locuteur. Il est compréhensible que ce phénomène ait attiré l'attention des études d'analyse du discours ou de l'énonciation. En fait, ce phénomène a connu une profusion d'études dans ces disciplines, à partir des travaux inauguraux de Authier (1982, 1995), comme par exemple les études de Vincent et Dubois (1997), Rosier (1999, 2008), López Muñoz, Marnette et Rosier (2004, 2005), pour ne citer que quelques-unes.

Le DR constitue une activité linguistique et sociale que l'on pratique communément dans une langue, donc cet aspect linguistique s'avère un besoin communicatif nécessaire pour les apprenants d'une langue étrangère, dans ce cas, le français. Le DR a toujours fait partie de l'enseignement des langues étrangères; il a été normalement inclus dans les chapitres de grammaire, étant considéré un phénomène grammatical, et a été proposé comme un aspect à étudier à partir d'un certain niveau de langue. Dans son approche, on considère généralement deux

formes principales de DR: *le style/discours direct* et *le style/discours indirect*, et les exercices scolaires ont consisté généralement à transformer des formes de *style/discours direct* en *style/discours indirect* ou vice versa, avec tous les changements que cela comporte: verbes, adverbes, personnes... Ce type de pratique s'avère assez compliquée pour les apprenants qui ne finissent jamais de maîtriser toutes les modifications provoquées par cette transformation.

Dans cet article, nous nous posons la question de savoir si le renouvellement des approches linguistiques du DR, comme celles des études mentionnées, s'est traduit par un renouvellement des approches didactiques dans les manuels. Si, comme affirme Rosier (2008:6), « on peut dire qu'en France, le DR s'inscrit dans le cadre *lato sensu* d'une linguistique de l'énonciation », on se demande si ce fait se reflète d'une manière ou d'une autre dans son enseignement, si le traitement du DR a été modifié, plus précisément si cette inscription du DR est visible dans les manuels de Français Langue Étrangère (FLE).

L'objet de cet article est donc d'analyser le traitement du DR dans quelques manuels de français langue étrangère employés dans notre milieu académique espagnol. Nous allons en premier lieu décrire et analyser certains aspects du traitement du DR dans cinq manuels de FLE; en deuxième lieu, nous proposerons une approche alternative à celle qui est adoptée par ces manuels pour le traitement du DR en FLE.

1. Analyse du « discours rapporté » dans 5 manuels de français langue étrangère (FLE)

Nous allons considérer l'approche du DR dans 5 manuels récents de FLE qui s'emploient dans différents établissements scolaires en Espagne. Ces manuels sont: *Tout va bien* (2007); *Édito* (2006) et *Le Nouvel Édito* (2010); *Version originale 4* (2011) et *Nouveau Rond-Point 3* (2013)². Ayant recueilli un ensemble de manuels qui s'emploient pour l'enseignement-apprentissage du français dans divers centres scolaires espagnols, nous avons choisi quelques manuels au hasard afin de les examiner, tous représentant le même niveau de langue, le niveau B2, où l'on envisage déjà la question du DR. Ce choix au hasard a été réalisé dans le but de ne pas conditionner notre recherche. Après avoir examiné toutes les pages où l'on traite le DR dans chaque manuel, nous avons établi les points majeurs qui articulent le traitement du DR dans ces manuels. Nous allons donc analyser l'approche du DR à travers ces points ou idées-force qui représentent son traitement dans ces manuels³.

1.1 Le discours indirect est une transformation du discours direct

Une des idées-force sous-jacente présente dans ces manuels est que le discours indirect est une transformation du discours direct et en dérive. On peut le voir dans les exemples suivants :

- le titre des exercices: *Passage du discours direct au discours indirect* (TVB, 2007: 53)
- les exercices de transformation:

Mettez les phrases suivantes au discours indirect, avec le verbe introducteur au passé:

Ex: Je viendrai ce soir à 20 heures (assurer) → Il m'a assuré qu'il viendrait à 20 heures ce soir-là (E, 2006: 33) où l'on trouve un discours direct (le discours cité) qu'il faut transformer au discours indirect.

- la formulation de certains exercices, comme dans le tableau suivant, où on emploie les termes *discours rapporté correspondant*, dans l'idée qu'un discours dérive de l'autre.

Discours direct	Discours rapporté correspondant
1) a) <i>Il posa sa sacoche près de moi et me demanda: Puis-je m'asseoir?</i>	b) <i>Il posa sa sacoche près de moi et me demanda s'il pouvait s'asseoir</i>
2) a) <i>Il se retourna vers moi: Vous allez voir passer une des plus vieilles péniches de la Seine</i> [...]	b) <i>Il se retourna vers moi et me dit que j'allais voir passer une des plus vieilles péniches de la Seine</i> [...] <p style="text-align: right;">(TVB 2007:53)</p>

- les termes employés dans les exercices, comme *transformez, transposez...*

- les flèches, qui indiquent une transformation:

Discours direct → Discours rapporté (NE, 2010: 21) (NRP, 2013: 70)

Pierre rentrera tard → Il dit que Pierre rentrera tard (NRP, 2013: 70)

Tu arriveras à quelle heure → Il m'a demandé à quelle heure j'arriverais (VO, 2011: 143)

Comme nous l'avons défendu ailleurs (Ruiz de Zarobe, 2001), et en accord avec d'autres auteurs comme Authier-Meunier (1977), Combettes (1990), Maingueneau (1994), Banfield (1995) et autres, le discours indirect n'est pas une forme dérivée du discours direct. Discours direct et discours indirect sont deux formes d'énonciation indépendantes, deux façons différentes de réaliser le rapport d'une situation d'énonciation et chacun de deux discours fonctionne de manière propre:

Nous considérons les formes du DR, non comme des variantes déductibles les unes des autres, mais comme des modes essentiellement différents de la retransmission de la parole d'autrui. (Authier, Meunier, 1977: 61) ;

Il semble préférable d'aborder chacun des "styles" comme une façon particulière de résoudre les problèmes posés par le rapport d'une situation d'énonciation: chacun, dans son cadre, fonctionne d'une manière spécifique et l'on ne voit pas l'intérêt qu'il y aurait à tenter de subordonner l'un aux autres, de procéder par "dérivation", même si les phénomènes linguistiques concernés appartiennent aux mêmes domaines. (Combettes, 1990: 110).

Concevoir une forme (le discours indirect) comme dérivée de l'autre pose, entre autres, les problèmes suivants: *Jean m'a dit : "J'ai rencontré Claire hier".*

Le discours indirect « orthodoxe », selon les règles habituellement proposées dans les grammaires, serait :

Jean m'a dit qu'il avait rencontré Claire la veille

Mais l'énoncé suivant est aussi possible: *Jean m'a dit qu'il a rencontré Claire hier*

si le jour du rapport coïncide avec le jour de l'énonciation de Jean. En fait, *Jean m'a dit qu'il avait rencontré Claire la veille*, peut ne pas être le cas.

On peut énoncer aussi: *Jean m'a dit qu'il a rencontré ta soeur hier*

si l'énonciataire est mon interlocuteur en ce moment. Et bien d'autres formes.

Quelle est donc la forme "correcte" de DR? Y a-t-il « une forme correcte »? Toutes sont des formes correctes, car il n'y pas qu'une seule forme correcte. Il n'existe pas une correspondance univoque entre discours direct et discours indirect, et donc il n'existe pas un seul discours indirect pour un discours direct:

[...] cette vérité essentielle, qu'il n'y a pas un DI pour un DD, mais que "ça dépend": de "qui rapporte", de "à qui il le dit", de "pourquoi il fait ça"... [...] (Authier, Meunier, 1977: 43).

Dans le passage du discours direct au discours indirect, on trouve un autre type de problèmes quant à la « transformation » de certains éléments. Prenons le cas suivant où il s'agit de rapporter cette réponse dans une interview:

Oh non! Vous savez, on dit ça régulièrement à l'arrivée de chaque nouvelle technologie... La radio, la télévision, non, simplement il y aura un rééquilibrage. Mais surtout, si vous voulez, ce que représente Internet [...] (NE, 2010: 197).

On ne peut pas réaliser une transposition mécanique au discours indirect de certains éléments présents dans le discours que l'on propose (Maingueneau, 1994). Comment faudrait-il transposer les éléments suivants?

- exclamations: *Oh non!*
- interjections: *Hum!*
- éléments phatiques: *vous savez, si vous voulez*
- phrases incomplètes: *Pas mal, ce film!*
- termes évaluatifs: *imbécile*

Il faudrait réélaborer les énoncés car « certains de ces éléments ne peuvent apparaître dans un discours indirect que restructurés et/ou intégrés dans la formule introductrice » (Authier, Meunier, 1977: 59), ce qui n'est pas évident pour les apprenants et représente donc une difficulté certaine pour eux.

Les manuels que nous examinons proposent généralement, pour transformer le discours direct en discours indirect, des phrases isolées, non ancrées dans une situation d'énonciation, autrement dit, des exemples grammaticaux. Ces phrases isolées, comme on vient de voir, ont beaucoup de possibilités, même si dans les manuels on cherche une forme, celle qui est "correcte". Cependant, dans la construction d'un discours rapporté, il ne s'agit pas de formuler une phrase à partir d'une autre phrase, mais de créer un discours à partir d'une situation d'énonciation concrète, comme on le précisera plus loin.

1.2. Le discours direct peut se reconstituer à partir du discours indirect

Une autre idée-force présente dans certains de ces manuels est que, à l'inverse de la première idée, le discours direct peut se reconstituer à partir du discours indirect. En cohérence avec l'idée antérieure et comme le discours indirect dérive du discours direct, on peut faire l'opération inverse: recomposer le discours direct à partir du discours indirect.

Observons ces exercices:

Retrouver les paroles prononcées par les personnages dans les phrases ci-dessous:

- 1) *Je lui demandais s'il vivait là, sous ce pont, et ce qu'il faisait de ses journées*
- 2) *Il ajouta qu'il m'attendrait là le lendemain, et qu'on reparlerait de tout ça [...]* (TVB, 2007: 53)

Ou bien cet autre:

Reconstituez le dialogue entre Daniel et son DG à partir de ce mail:

De: Daniel

Objet: Je suis perdu!

Bonjour Marie,

Tu sais quoi? On a eu une réunion avec mon DG ce matin et il nous a annoncé que nous allions ouvrir une filiale en Amérique latine! Imagine ma surprise! Il s'en est d'ailleurs rendu compte car il m'a demandé pourquoi je faisais cette tête. Je n'y suis pas allé par quatre chemins et je lui ai fait part de mon étonnement. En effet, je lui ai rappelé que depuis quelque temps déjà nous nous étions concentrés sur les marchés africains et asiatiques et que je ne comprenais pas pourquoi nous allions concentrer nos efforts sur un autre continent. Tu penses bien qu'il m'a assuré que l'un n'empêchait pas l'autre et que nous serions sur tous les fronts. Mais attends un peu! [...] (NRP, 2013: 71)

Voyons quelques problèmes qui se posent quand on conçoit l'idée que le discours direct peut se reconstituer à partir du discours indirect, et que l'on propose des exercices en accord avec cette idée.

Prenons l'exemple suivant:

L'agent leur dit de se taire et de le suivre au commissariat (TVB, 2007: 53)

Quelles ont été les paroles prononcées par l'agent?

Taisez-vous

Je vous prie de vous taire

Un peu de silence, s'il vous plaît

Veuillez rester en silence

Il faudrait ne plus parler maintenant

Arrêtez de parler

Chut!

Ce discours indirect peut très bien représenter ces formes de discours direct et d'autres formes également. Du point de vue des apprenants, quelle est donc la forme attendue? Toutes ces formes et d'autres sont des formes possibles.

Si on prend l'exemple : *Il ajouta qu'il m'attendrait là le lendemain et qu'on reparlerait de tout ça (TVB, 2007: 53)* et on réalise l'exercice de le transformer au discours direct, l'exercice cherche certainement à produire la phrase suivante de la part des apprenants:

Il ajouta: "Je t'attendrai ici demain et on reparlera de tout ça"

en transformant les adverbes à la façon canonique, mais le locuteur « réel » a pu prononcer un énoncé comme celui-ci : *Il ajouta: « Je t'attendrai là le lendemain et on reparlera de tout ça »* si ses références spatio-temporelles se situent par rapport à un espace-temps précisé dans son discours antérieur.

Comme nous avons dit dans le point précédent, il n'y a pas de correspondance univoque entre le discours indirect et le discours direct. Si le discours indirect n'est pas une forme dérivée du discours direct, le discours direct n'est pas non plus la forme originale de laquelle dériverait le discours indirect; le discours indirect peut très bien être la forme "originale" énoncée par le locuteur.

1.3. Le « discours rapporté » est soumis à des modifications complexes sous la forme de règles de transformation

Une troisième conception du DR dans ces manuels est déterminée par les deux précédentes: le DR, pour être tel, subit des modifications complexes, produites par le passage du discours direct au discours indirect.

Ces modifications concernent plusieurs éléments grammaticaux: les temps des verbes, les adverbes de lieu et de temps, les personnes grammaticales, etc. Nous sommes habitués à voir des règles de transformation de ces éléments dans le chapitre sur le DR des grammaires ou manuels sous forme de tableaux de correspondance entre des éléments qui peuvent figurer au discours direct et leur correspondant au discours indirect.

Voyons ces exemples:

Le discours rapporté au passé

Présent → imparfait

Je viens → Il a dit qu'il venait

Passé composé → plus-que-parfait

J'ai vu ce film → Il a dit qu'il avait vu ce film

Futur → conditionnel présent

Je partirai → Il a dit qu'il partirait

[...]

(NE, 2010: 21)

Le discours rapporté au passé
<p>Rapporter les paroles d'une autre personne Discours direct → Discours rapporté Futur → Pierre rentrera tard Conditionnel → Il a dit que Pierre rentrerait tard</p> <p>Présent → Chloé aime le poisson? Imparfait → Il a demandé si Chloé aimait le poisson</p> <p>Passé composé → Pourquoi es-tu parti si tôt? Plus que parfait → Il m'a demandé pourquoi j'étais parti si tôt</p>
(NRP, 2013: 70)

Principale au présent conditionnel/futur	On dit... On dirait/dira	Je me demande
Subordonnée simultanée au présent	qu'ils arrivent	s'ils arrivent
Sub.simultanée au présent	qu'ils sont arrivés	s'ils sont arrivés
sub. postérieure au futur	qu'ils arriveront	s'ils arriveront
Principale au passé/cond. passé	On disait/ adit/ avait dit/ On aurait dit	On demandait/a demandé/ avait/aurait demandé
Sub.simultanée à l'imparfait	qu'ils arrivaient	s'ils arrivaient
Sub. antérieure au plus-que-parfait	<i>qu'ils étaient arrivés</i>	<i>s'ils étaient arrivés</i>
Sub. postérieure au conditionnel	<i>qu'ils arriveraient</i>	<i>s'ils arriveraient</i> (TVB, 2007:139)

Ces trois exemples sont des exemples de modifications de temps des verbes, mais les modifications ne concernent pas que les verbes, elles concernent aussi d'autres mots grammaticaux:

Dans le passage du style direct au style indirect, d'autres changements peuvent s'opérer, par ex. sur les pronoms personnels, les déterminants, les pronoms possessifs ou les adverbess de temps et de lieu:

Régine, tu as ton manteau ici? Il lui a demandé si elle avait son manteau là-bas. (TVB, 2007: 139).

Le passage au discours indirect entraîne logiquement certaines modifications:

-de personnes (pronoms personnels, pronoms et adjectifs possessifs):

Il m'a dit: "Tu vis encore chez tes parents? Moi, je ne veux plus vivre chez les miens". Il m'a demandé si je vivais encore chez mes parents et il m'a dit que lui, il ne voulait plus vivre chez les siens"

- d'adverbes de temps et de lieu

Quand le verbe du discours indirect est au passé, il faut modifier les indicateurs de temps:

Hier → la veille/le jour précédent/le jour d'avant

Avant-hier → l'avant-veille

Aujourd'hui → ce jour-là

Maintenant → alors

[...] (VO, 2011: 144).

Donc, dans le passage du discours direct au discours indirect, il faut opérer un ensemble de modifications mécaniques selon les tableaux qu'on nous présente habituellement et qui sont familiers à tout apprenant de FLE. Cependant cette vision pose quelques problèmes, entre autres:

a) Ce que nous avons déjà mentionné dans les points précédents : ces modifications proposées ne sont pas les seules possibles, d'une part, et d'autre part, et en rapport justement avec cette idée, les modifications ne sont pas mécaniques ou automatiques, mais elles dépendent de l'énonciation de ce DR : (Qui parle à qui ? À quel moment et où ?) et de l'énonciation du dire inclus dans ce discours rapporté.

Si on prend l'exemple *Jean à dit à Lucie: "Je viendrai demain"*.

la modification cherchée par le manuel serait: *Jean à dit à Lucie qu'il viendrait le lendemain.*

Mais en réalité le locuteur peut très bien énoncer ces autres énoncés (nous proposons seulement quelques énoncés comme échantillon, mais les possibilités sont multiples):

Jean a dit à Lucie qu'il viendrait il y a trois jours/Dimanche/le jour de ton anniversaire

Jean a dit à Lucie qu'il viendra Lundi/dans trois jours/ le jour de ton départ

car les modifications ne sont pas grammaticales, comme les manuels le prétendent, mais elles dépendent du contexte énonciatif de la personne qui fait le rapport et du contexte énonciatif de ce qui est rapporté, comme on verra ci-dessous.

b) De plus, dans les manuels, on transmet l'idée que dans le DR, il s'agit de réaliser plusieurs modifications. Aussi, ces modifications se présentent conjointement. On voit des modifications de type syntaxique:

- la subordination en “que”. Ex: *Il a dit qu’il ne pouvait pas venir.*
- la subordination interrogative. Ex.: *Il demande quand nous viendrons*
- la subordination infinitive. Ex: *Il affirme connaître cet endroit*

Et on parle aussi d’autres types de modifications telles que :

- la personne: je → il. Ex: *Je ne sais pas → Il a dit qu’il ne savait pas*
- les adverbes de lieu, temps. Ex: *demain → le lendemain ici → là-bas*
- le temps: Ex: *présent → imparfait Je ne sais pas → Il a dit qu’il ne savait pas.*

Toutes ces modifications se présentent dans les manuels comme des *modifications grammaticales*, ce qui est en accord avec l’approche grammaticale des manuels. Or le deuxième type de modifications pourrait être qualifié d’ “énonciatif”, car ces modifications sont relatives à une situation d’énonciation donnée. Par exemple, *Il a dit: “J’irai demain”* est censé être transformé ainsi: *Il a dit qu’il irait le lendemain*, car dans les tableaux de correspondances, c’est *lendemain* l’adverbe qui correspond au discours indirect à *demain* dans le discours direct. Cependant, si le jour de l’énonciation de *Il a dit* dans le deuxième énoncé est le même que celui du premier énoncé, on énoncera *Il a dit qu’il ira demain*.

1.4. Le discours grammatical sur le « discours rapporté »

Dans une analyse sur la grammaire du DR, il est logique d’examiner le discours grammatical sur le DR dans ces manuels. Ce discours grammatical apparaît déjà, implicitement, dans les trois idées-force que l’on vient de voir présentes dans ces manuels. De manière plus explicite, et par rapport à la théorie sur le discours direct et le discours indirect, on lit dans un des manuels:

“On peut informer des propos tenus par d’autres en les citant “textuellement”, c’est-à-dire, tels qu’ils ont été prononcés ou écrits: c’est le discours direct. On peut aussi le faire au moyen du discours indirect”. (VO, 2011: 17).

Dans cette définition, on explique ce qu’est le discours direct, mais non ce qu’est le discours indirect, simplement on le mentionne.

D’une manière similaire, on voit ci-dessous une explication du discours direct et une explication du discours indirect qui diffèrent selon les critères: celle du discours direct, avec une considération de type plutôt énonciatif, car on rapporte les paroles “comme elles ont été prononcées”, et une autre, de type grammatical: les paroles sont alors “introduites par deux points (:) après un verbe introducteur et encadrées de guillemets”. Le critère choisi pour expliquer le discours indirect

est uniquement grammatical: « les paroles sont rapportées dans une proposition subordonnée ».

On parle de discours (rapporté) direct lorsque les paroles sont rapportées exactement comme elles ont été prononcées: elles sont alors introduites par deux points(:) après un verbe introducteur et encadrées de guillemets("..."). [...] On parle de discours indirect lorsque les paroles sont rapportées dans une proposition subordonnée. (VO, 2011: 143).

Parfois, on décèle aussi une confusion terminologique dans les manuels. Dans certains titres on lit:

Rapporter des paroles: discours direct et discours indirect (TVB, 2007: 53)

et plus tard, dans le même manuel:

Dans une narration, à l'oral ou à l'écrit, on peut reproduire des paroles telles qu'elles ont été dites (c'est le "style ou discours direct") ou en les intégrant au récit (c'est le "style indirect" ou "discours rapporté").(TVB, 2007: 53).

Dans un autre manuel, on lit:

Mettez les phrases suivantes au discours rapporté avec le verbe introducteur au passé. (E, 2006: 33).

Dans ces cas, la confusion se produit, d'une part, entre les termes *discours* et *style*. Lequel faut-il employer? Les deux sont possibles, le terme *style* étant plus classique, le terme *discours* étant plus "linguistique". D'autre part, on parle de *discours rapporté* comme équivalent de *style indirect*, ce qui n'est pas le cas, car le DR recouvre *toutes* les formes qui rapportent le discours d'autrui ou propre, directes, indirectes et autres.

La question grammaticale est envisagée de manière plus proche de la réalité des faits, à notre avis, dans cette approche d'un autre manuel:

On peut rapporter les paroles d'une personne d'une manière plus ou moins fidèle

-Il a dit qu'il refusait de venir

-Mais non, tu dramatises tout! Il a simplement dit qu'il ne pouvait pas venir

-Qu'est-ce qu'il a dit exactement?

-Il a dit: "Je ne peux pas venir"

Les paroles originales directement rapportées sont entre guillemets. (NRP, 2013: 113).

On présente en effet la question de la reproduction de paroles en termes de “fidélité”, en laissant entrevoir que le rapport peut se faire au moyen d’une version ou une interprétation de ces paroles. On affirme aussi que dans le discours direct les paroles originales sont “directement rapportées”.

Ensuite, qu’arrive-t-il quand les paroles originales ne sont pas directement rapportées?

Quand les paroles originales ne sont pas directement rapportées, les pronoms, les possessifs, les temps des verbes, les indications temporelles et spatiales, etc. doivent être adaptés (NRP, 2013: 113).

Plutôt que de modifications automatiques de tous ces éléments grammaticaux, il nous semble plus adéquat de concevoir cette question, comme le fait ce manuel, en termes d’ “adaptation”, ce qui laisse voir qu’il faut bien une adaptation de ces éléments à un point de repère; par rapport aux adaptations des indications temporelles et spatiales, on précise: *Elles sont nécessaires quand le moment et le lieu où l’on rapporte les paroles ne coïncident pas avec le moment et le lieu où les paroles ont été prononcées.* (NRP, 2013: 113). On n’entrera pas dans le détail des adaptations temporelles, spatiales et des temps du verbe développées par la suite dans ce manuel, mais il nous semble qu’elles envisagent les adaptations des temps en précisant des détails justes. On dit, par exemple:

Le patron a affirmé que tu étais incompetent (=C’est lui qui a dit ça, pas moi. Je rapporte seulement ses paroles)

[...]

L’absence de modification du temps du verbe peut signifier que l’on adhère à la signification des paroles

Le patron a affirmé que tu es très compétent pour faire ce travail (=Et je suis d’accord) (NRP, 2013: 114).

Dans ce cas, comme on voit, on considère deux possibilités d’ “adaptation” des temps des verbes dans le discours indirect: l’un, l’imparfait, la modification canonique prévue pour le présent, mais en considérant sa valeur discursive, et l’autre, la non modification du temps présent (non prévue dans les approches grammaticales classiques) en considérant sa valeur discursive aussi et sa différence avec la première. La nouveauté se trouve justement dans le fait d’ouvrir la possibilité d’adaptation à une autre forme non canonique et de considérer les différences discursives entre les deux.

2. Proposition d'approche du « discours rapporté »

Dans ce qui suit, je présenterai une approche alternative à celle que l'on vient de voir dans les manuels considérés par rapport au DR, dérivée de la perspective linguistique de l'énonciation et applicable aux manuels de FLE.

Nous avons insisté *supra* sur le fait que le DR se considère et s'analyse de nos jours comme un phénomène énonciatif (Rosier, 2008). Si le DR est un phénomène énonciatif, on attendrait que cela se reflète dans son enseignement. Nous nous situons donc dans une conception du DR qui rejoint celle qui a été énoncée par Maingueneau (2010: 22): *un mode de représentation dans une énonciation d'une autre acte d'énonciation*. Pour qu'il y ait énonciation, il faut un énonciateur qui s'adresse à un énonciataire dans un cadre spatio-temporel précis, et tout ceci dans une situation réelle de communication.

Le DR étant un phénomène énonciatif (ou discursif), il faut alors l'appréhender de manière tributaire d'une *situation de communication précise*, et non comme le fait de phrases isolées, hors de tout contexte de communication, comme le présentent la grammaire traditionnelle et quelques manuels que nous venons d'examiner. De ce fait, la perspective selon laquelle on concevrait le DR n'est pas celle d'un phénomène morpho-syntaxique, de la grammaire, mais celle qui le conçoit comme un phénomène de discours, c'est-à-dire, comme la construction d'un sujet qui produit un discours dans un contexte énonciatif concret. Pour nous, cette vision est plus apte au moment de concevoir son enseignement, car attaché à une situation de communication, le DR se présente sous sa réalisation réelle et permet aussi d'être mieux saisi de la part des apprenants d'une langue.

Du point de vue pédagogique, on pourrait travailler le DR dans une démarche en trois temps.

2.1. Se rapprocher de la réalité communicative des sujets parlants

Il s'agit de commencer par considérer (comme le fait la linguistique de l'énonciation) les discours direct et indirect comme deux manières différentes de rapporter les paroles de quelqu'un et non comme deux formes dérivées l'une de l'autre ; chaque type de discours fonctionne de manière spécifique et constitue un mode spécifique de discours.

Le discours direct représente généralement une reproduction des paroles prononcées par un locuteur et un éloignement de la part du rapporteur des paroles rapportées par ce locuteur, car on les cite tel quel. Tandis que dans le discours

indirect, on réalise une interprétation/version des paroles d'autrui (ce qui ne veut pas dire que l'on soit moins fidèle que dans le discours direct) et il se produit un moindre éloignement du rapporteur des paroles rapportées, car le locuteur en quelque mesure reprend à son compte les paroles de quelqu'un. Dans l'exemple cité précédemment:

- *Il a dit qu'il refusait de venir*
- *Mais non, tu dramatises tout! Il a simplement dit qu'il ne pouvait pas venir*
- *Qu'est-ce qu'il a dit exactement?*
- *Il a dit: "Je ne peux pas venir"* (NRP, 2013: 113)

on voit que dans le discours direct le rapporteur reproduit les paroles du locuteur en prenant une distance, tandis que dans le discours indirect, on peut prendre plus facilement une position, neutre ou impliquée; ici, le verbe de parole *refuser* véhicule une négation plus forte que la négation du discours direct.

Dans l'approche que nous proposons, on peut considérer la différence entre le discours direct et indirect de la façon suivante (Maingueneau, 1994). Dans le discours direct, on se trouve face à deux situations d'énonciation:

SE1: l'énonciation rapportante, c'est-à-dire, celle de la personne qui fait le rapport, et SE2: l'énonciation rapportée, c'est-à-dire, celle de la personne dont on rapporte les paroles.

SE1: *Jean m'a dit*: SE2 "*J'ai bien fait l'examen d'aujourd'hui*"

Ces deux situations d'énonciation sont autonomes. Imaginons que la SE1 ou l'énonciation rapportante est la suivante: personne: un copain de classe; temps: aujourd'hui; lieu: au collège. Imaginons que la SE2 ou l'énonciation rapportée est la suivante: personne: Jean; temps: aujourd'hui; lieu: au collège. Le système de références de chaque énoncé (personnelles, temporelles, spatiales) dépend de chaque SE. Par exemple, si Jean dit: "*J'ai bien fait l'examen d'aujourd'hui*"; le déictique *je* renvoie à lui-même, le passé composé et le déictique *aujourd'hui* sont relatifs à son moment d'énonciation (*aujourd'hui*).

Dans le discours indirect, par contre, il n'y a qu'une situation d'énonciation, l'énonciation rapportante:

SE1: *Jean m'a dit qu'il a bien fait l'examen d'aujourd'hui*

L'énonciation rapportée est intégrée dans l'énonciation rapportante et doit s'adapter à celle-ci et le système de références de l'énoncé est relatif à celle-ci: par exemple, le passé composé *il a bien fait* dépend de *m'a dit*, et *aujourd'hui* dépend du moment de l'énonciation rapportante qui est *aujourd'hui* aussi. Cependant,

les tableaux de modifications classiques du discours rapporté ne donnent pas comme des possibilités de discours indirect le temps *passé composé* ou le déictique *aujourd'hui*.

2.2. Mettre l'apprenant en situation : le présent énonciatif

Ces deux types de discours, direct et indirect, avec leurs systèmes de références personnelles, temporelles et spatiales représentent certainement un point de difficulté pour les apprenants. Dans la pédagogie du DR, cette difficulté se réduit lorsque l'on place les apprenants dans des situations de DR dans leur *présent énonciatif*, qu'ils peuvent vivre, par exemple en classe, en présentant des exemples réels vécus dans une situation commune par le professeur et les étudiants. Il est important de soumettre les apprenants à des expériences réelles de DR⁴. Voyons une situation possible. Le professeur peut demander à un élève, nommé Pierre:

Professeur: Pierre, j'ai vu que vous parliez dans le couloir à propos de l'examen d'hier et que Jean s'est approché de toi et t'a dit quelque chose. Qu'est-ce qu'il t'a dit?

Pierre: Il m'a dit qu'il a mal fait l'examen d'hier.

Dans ce cas, on trouve le pronom troisième personne du singulier: *il*; un passé composé: *a fait*; et un déictique temporel: *hier*. La construction de cette phrase ne pose pas de problème de conception pour un apprenant hispanophone (sauf les éventuelles difficultés de langue) car il construit naturellement ce type d'énoncés dans sa langue maternelle. À partir d'ici, on peut le faire réfléchir sur les références personnelles, temporelles et spatiales de cet énoncé, en les ancrant non à un système de correspondances discours direct-discours indirect mais à la situation d'énonciation de l'énoncé, où l'apprenant prend conscience de l'identité du locuteur de l'énoncé, quand il l'a prononcé, qui est le rapporteur, quand il a rapporté l'énoncé, etc.

2.3. Élaboration d'exercices

À partir de là, on peut établir une série d'exercices de type systématique, en élaborant des variations sur le même énoncé mais toujours en relation avec une ou autre situation d'énonciation:

- Jean pose la question à Pierre. Qu'est-ce que t'ai dit?

Réponse: Tu m'as dit que tu as mal fait l'examen d'hier.

- Pierre dit à Jean que cependant il a bien fait l'examen de mercredi et Jean le rapporte.

*Réponse: Pierre/il m'a dit qu'il a bien fait l'examen de mercredi/d'avant-hier.
etc.*

Dans le premier exemple, on trouve le pronom déictique *tu* et le déictique temporel *hier*, possibilités qui n'apparaissent pas dans les tableaux classiques de correspondances, ce qui est cependant parfaitement possible dans le discours oral. De même, pour le deuxième exemple, où on trouve le déictique *avant-hier* ou une référence comme *mercredi*, pour référer à la même réalité.

Il est important que l'étudiant prenne conscience que ce qui est déterminant dans le DR et donc dans son apprentissage, c'est la situation d'énonciation, qu'un DR ne prend sens que s'il est ancré dans une situation de communication et que c'est cette situation qui impose le système de repérages personnels, temporels et spatiaux. Il faut donc apprendre à l'étudiant à se placer « en situation » pour formuler un discours rapporté.

Conclusion

Dans cet article, nous avons voulu déceler si les approches théoriques des dernières années sur le DR ont laissé quelque empreinte sur son enseignement, et plus concrètement si elles ont eu quelque traduction dans les manuels de FLE. Pour ce qui est des cinq manuels examinés, quatre se maintiennent dans un traitement du DR que l'on pourrait qualifier de traditionnel, qui conçoit le DR sous une perspective grammaticale et phrastique. Seulement un manuel nous a semblé avoir dépassé cette approche en présentant une orientation plus « linguistique » et communicative. Par rapport aux autres manuels, nous avons signalé quelques inadéquations et inconvénients, à notre avis, de cette approche « classique ». Nous avons ensuite indiqué l'importance d'inscrire le DR, non seulement le phénomène théorique mais aussi sa pédagogie, dans une perspective énonciative, plus en accord avec la nature du DR, avec l'évolution de son analyse dans les études linguistiques et aussi, à notre avis, une perspective plus compréhensible et donc facile à dominer de la part des apprenants. L'approche proposée n'en est qu'un rappel.

Bibliographie

- Authier, J. 1982. « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». *DRLAV*, n° 26, p.91-151.
- Authier, J. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Paris: Larousse, 2 vol.
- Authier, J., Meunier, A. 1977. « Exercices de grammaire et discours rapporté », *Langue Française*, n° 33, p.41-67.
- Banfield, A. 1995. *Phrases sans paroles*. Paris: Seuil.
- Combettes, B. 1989. « Discours rapporté et énonciation: trois approches différentes », *Pratiques*, n° 64, p. 111-122.
- Desoutter, C., Mellet, C. (dir.) 2013. *Le discours rapporté: approches linguistiques et perspectives didactiques*. Peter Lang: Bern.

- López Muñoz, J., Marnette, S. et Rosier, L. eds. 2004. *Le discours rapporté dans tous ses états: question de frontières*. Paris: L'Harmattan
- López Muñoz, J., Marnette, S., Rosier, L. (eds.) 2005. *Dans la jungle des discours: genres de discours et discours rapporté*, Universidad de Cádiz.
- Maingueneau, D. 1994. *L'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette Supérieur.
- Maingueneau, D. 2010. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Rosier, L. 1999. *Le discours rapporté: Histoire, théories, pratiques*. Paris/Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris: Orphys.
- Ruiz de Zarobe, L. 2001. «Presupuestos lingüísticos para una enseñanza/aprendizaje del "discours rapporté" francés», *Linguistica*, Universidad de Ljubljana, XLI, p. 93-102.
- Vincent, D., Dubois, S. 1997. *Le discours rapporté au quotidien*. Québec: Nuit Blanche.

Manuels de FLE

- Augé, H. et al. 2007. *Tout va bien. Méthode de français*. Paris: Clé International.
- Heu, E., Mabilat, J.J. 2006. *Édito. Méthode de français*. Paris: Didier.
- Bazou, V. et al. 2010. *Le Nouvel Édito*. Paris: Didier.
- Barthélémy, F. et al. 2011. *Version originale*. Paris: Maison des Langues.
- Royer, C. et al. 2013. *Nouveau Rond-Point 3. Méthode de français basée sur l'apprentissage par les tâches*. Paris: Maison des Langues.

Notes

1. Cette étude s'inscrit dans notre Projet de Recherche MINECO/FEDER FFI2015-63715-P, financé par le Ministère d'Économie et Compétitivité d'Espagne et le Fonds Européen de Développement Régional.
2. Nous emploierons les sigles suivants pour faire référence à ces manuels: *Tout va bien*: TVB, *Édito*: E, *Nouvel Édito*: NE, *Version originale*: VO, *Nouveau Rond-Point*: NRP.
3. Certaines idées à travers lesquelles nous envisageons cette approche sont présentes dans l'article de Authier et Meunier (1977), qui analysent les exercices consacrés au DR dans un ensemble de manuels du premier cycle en France, et dans celui de Maingueneau (1994). Nous faisons nôtres la plupart des critiques présentes dans l'article mentionné. *Mutatis mutandis* et malgré le renouvellement des approches du DR, une conception similaire à celle présentée par Authier et Meunier dans leur article se maintient actuellement dans de nombreux manuels de FLE. Nous-même avons écrit en 2001 sur le besoin d'une approche pédagogique du DR qui tienne compte du renouvellement de son approche linguistique.
4. Dans quelques manuels de notre étude, on propose des activités intéressantes qui se veulent "réelles" ou simulées aussi, comme un cas proposé par le manuel E (2006:19): *Racontez à votre voisin(e) a) Une visite chez l'astrologue ou la voyante b) Un entretien d'embauche c) Un premier rendez-vous*. Ou cette autre activité d'un autre manuel: NRP (2013: 70), où il s'agit de simuler la situation d'une secrétaire qui écoute et note les messages enregistrés sur le répondeur.